ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

taxe professionnelle

Question écrite n° 6830

Texte de la question

M. François Sauvadet souhaite connaître les intentions de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la réforme de la taxe professionnelle. Cette réforme, qui doit s'inscrire dans une véritable réforme de la fiscalité locale, est souhaitée par l'ensemble des acteurs locaux et est particulièrement nécessaire.

Texte de la réponse

La réforme de la taxe professionnelle est effectivement l'une de celles envisagées par le Gouvernement. Elle s'inscrit dans le cadre plus global de la réflexion sur la fiscalité directe locale menée en 1998.

Données clés

Auteur : M. François Sauvadet
Circonscription : Côte-d'Or (4e circonscription) - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6830
Rubrique : Impôts locaux
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 novembre 1997, page 4135
Réponse publiée le : 13 avril 1998, page 2076